



Formalisation du projet

Rencontre avec l'équipe d'animation
Rédaction de la fiche projet leader

Obtention du récépissé de dépôt de dossier

Le projet peut commencer.
Il est délivré par le Président du programme leader.
La date inscrite dans le récépissé de dépôt correspond à la date officielle de démarrage du projet.

Présentation du dossier aux comités

Comité technique : avis consultatif
Comité de programmation : avis d'opportunité

Favorable avec ou sans réserve

Montage du dossier administratif

Formulaire de demande de subvention leader
Pièces administratives nécessaires

Obtention de l'Accusé de réception de dossier complet

Il est délivré par le Président du programme leader

Instruction réglementaire du dossier

Par l'équipe d'animation : rédaction du rapport d'instruction
Par l'autorité de gestion : validation du rapport d'instruction

Attribution de la subvention

Comité technique : avis consultatif
Comité de programmation : avis définitif
Réception de la notification de la subvention

Favorable

Conventionnement

Païement

Montage du dossier de païement
Visite sur place par l'équipe d'animation

Leader
Volcans
d'Auvergne